



DELIBERATION N°002_2026

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
 Reçu en préfecture le 25/02/2026
 Publié le 25/02/2026
 ID : 060-216003830-20260216-DELIB002_26COM-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
09/02/2026

Date de l'affichage :
09/02/2026

En exercice : 12
 Présent(s) : 10
 Absent(s) : 2
 Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt-Six, le seize du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE.

Objet :

**VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2026
- COMMUNE -**

Madame le Maire, Isabelle DUBUT présente le budget primitif 2026 de la Commune en équilibre avec les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
EN FONCTIONNEMENT	1 738 011 €	1 738 011 €
INVESTISSEMENT	919 597 €	919 597 €

Le budget primitif 2026 de la commune est adopté puis approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Le Maire,

Isabelle DUBUT

